



Pour un Urbanisme Favorable à la Santé



**Vendredi
6 décembre 2024
8h45 > 16h30**

**Inscrivez-vous ici
CLIC**

Réponse impérative
avant le 27 novembre 2024
**Plus d'infos
04 75 79 04 03**

**Domaine des CLÉVOS
390 route de Marmans
26800 Étoile-sur-Rhône**

L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) est une démarche pour penser nos projets d'aménagement au regard des déterminants de santé (environnementaux, socio-économiques et individuels).

Il permet d'encourager des choix qui minimisent l'exposition des populations à des facteurs de risque tels que la pollution de l'air, les nuisances sonores, l'îlot de chaleur urbain, l'isolement social, etc. Il favorise également l'exposition à des facteurs de protection comme la pratique de l'activité physique, l'accès aux soins ou aux espaces verts, etc.

S'engager dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé est un investissement pour des co-bénéfices santé-environnement-climat.

En Ardèche et en Drôme, en ville ou en milieu rural, l'UFS donne des clés pour intégrer les enjeux de santé et d'environnement dans l'élaboration d'une opération d'aménagement de qualité quelle qu'en soit l'échelle.

Une journée d'échanges entre élus, techniciens des collectivités, acteurs publics et privés de la santé publique et de l'aménagement de Drôme et d'Ardèche.



PROGRAMME

08h45 Accueil Café

09h15 Mots d'accueil

*Yoann Durif, 1er adjoint d'Étoile-sur-Rhône, Délégué à l'urbanisme, aux travaux et à la communication
Fabrice Larue, Président du CAUE de la Drôme et Robert Roux, Vice-président du CAUE de l'Ardèche*

09h30 Partager les enjeux de santé publique et d'urbanisme

09h30 Un territoire favorable à la santé, c'est quoi ?

Julien Neasta, Chef du Pôle Santé Publique - ARS Drôme

09h45 Atelier participatif :

Que représente la santé en matière d'urbanisme et quels leviers d'actions pour des aménagements plus «sains» ?

11h00 Promouvoir la santé par le territoire : restitution de l'atelier et mise en perspective

Christophe Duchon, Chef du Pôle Santé Publique - ARS Ardèche

11h15 Les échelles pour agir

Retours d'expériences :

> L'Urbanisme Favorable à la Santé dans un document de planification, l'exemple du SCoT Provence Rhône Baronnies

SCoT Provence Rhône Baronnies

> Politiques publiques et planification de l'Urbanisme Favorable à la Santé à l'échelle d'un centre-ville, les exemples de Vizille (38) et La Mure (38)

Olga Braoudakis, Chargée d'études Territoires à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise

> Végétalisation des cours d'école, l'exemple du groupe scolaire André Jullien à Donzère (26)

Marie Fernandez, Maire de Donzère et Atelier Espandi

12h30 Buffet repas

14h00 Méthodes, outils pour lancer une démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé

**sur inscription
CLIC**

**3 ATELIERS
au choix
places limitées**

1 Marche exploratoire

Appréhender collectivement les enjeux de l'Urbanisme Favorable à la Santé dans ma commune

CAUE 07-26 / ARS / URBA 4

2 Atelier en salle

Découvrir les outils, les financements de l'Urbanisme Favorable à la Santé et des acteurs mobilisables pour repenser les lieux récréatifs (cours d'école, centre de loisirs, etc.)

Observatoire Régional de la Santé / ANCT - DDT 26 / CAUE 07 / Pétale 07 et réseau Canopé

3 Visite

Médiathèque d'Étoile-sur-Rhône : Intégrer la santé et la co-construction avec les citoyens dans la conception d'un équipement public

Agence AAgrouP / Association De l'aire

16h00 Synthèse de la journée et perspectives

Christophe Duchon et Julien Neasta, Chefs des Pôles Santé Publique - ARS Ardèche et Drôme

16h30 Clôture de la journée

Fabrice Larue, Président du CAUE de la Drôme et Robert Roux, Vice-président du CAUE de l'Ardèche